

Conseil Municipal
Séance publique 02/06/25

/ Délibération DEL25_06_02_4
FINANCES LOCALES. Mise à jour de l'inventaire

Nombre de conseillers municipaux en exercice : 49
Nombre de présents : 35

Date de la convocation 26/05/2025

Présidente Madame Michèle PICARD

Secrétaire Monsieur Nicolas PORRET

Présent·e·s : Madame Michèle PICARD, Monsieur Nacer KHAMLA, Madame Saliha PRUDHOMME-LATOURL, Madame Véronique FORESTIER, Monsieur Lanouar SGHAIER, Monsieur Djilannie BENMABROUK, Madame Véronique CALLUT, Monsieur Bayrem BRAIKI, Monsieur Nicolas PORRET, Madame Patricia OUVRRARD, Monsieur Hamdiatou NDIAYE, Madame Monia BENAÏSSA, Monsieur Pierre-Alain MILLET, Madame Valérie TALBI, Monsieur Jean-Maurice GAUTIN, Monsieur Aurélien SCANDOLARA, Madame Sophia BRIKH, Madame Joëlle CONSTANTIN, Madame Yolande PEYTAVIN, Monsieur Pierre MATEO, Monsieur Saïd Hamidou ALLAOUI, Madame Nathalie DEHAN, Madame Amel KHAMMASSI, Madame Christelle CHARREL, Monsieur Karim SEGHIER, Monsieur Murat YAZAR, Monsieur Benoît COULIOU, Monsieur Albert NIGRA, Monsieur Aurélien ARNOULD, Monsieur Cyril SANTANDER, Madame Marie-Danielle BRUYERE, Monsieur Lionel PILLET, Monsieur Maurice IACOVELLA, Monsieur Alexandre DALLERY, Madame Fatma LOUCIF HAMIDOUCHE

Absent·e·s / Excusé·e·s : Monsieur Lotfi BEN KHELIFA, Madame Sandrine PICOT, Madame Estelle Sophia JELLAD, Madame Fazia OUATAH, Monsieur Farid BEN MOUSSA, Madame Camille CHAMPAVERE, Monsieur Damien MONCHAU

Dépôt de pouvoir Madame Samira MESBAHI **donne pouvoir à** Monsieur Pierre-Alain MILLET, Madame SOUAD OUASMI **donne pouvoir à** Monsieur Hamdiatou NDIAYE, Monsieur Jeff ARIAGNO **donne pouvoir à** Madame Saliha PRUDHOMME-LATOURL, Monsieur Idir BOUMERTIT **donne pouvoir à** Madame Monia BENAÏSSA, Monsieur Yannick BUSTOS **donne pouvoir à** Madame Patricia OUVRRARD, Madame Aude LONG **donne pouvoir à** Monsieur Benoît COULIOU, Monsieur Yalcin AYVALI **donne pouvoir à** Madame Fatma LOUCIF HAMIDOUCHE

Des cessions de véhicules ont été réalisées par le biais des ventes domaniales de la Direction Générale des Finances Publiques le 11 mars 2025, il est donc nécessaire de sortir de l'inventaire comptable le matériel dont le montant de rachat était supérieur à 4 600 €.

Type	Immatriculation	Année d'entrée	N° inventaire	Montant acquisition	Montant rachat
Renault Kangoo	928-BGZ-69	28/11/2008	MANVEVIL19861	13 510.19 €	4 750.00 €
Total					4 750.00 €

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu l'instruction budgétaire et comptable M57 ;

Considérant le cadre de l'efficiencia comptable ;

Le Conseil municipal,
Le rapport de Madame CALLUT, entendu

après en avoir délibéré,

A la majorité,

DÉCIDE

- Approuver la sortie de l'inventaire comptable du matériel roulant vendu ;
- Dire que le montant de la recette sera imputé sur le compte 775 « Produits des cessions d'immobilisations ».

Par délégation du Maire,

Nacer KHAMLA
Premier Adjoint

Le secrétaire,

Monsieur Nicolas PORRET